

Feuillelet d'info mensuel
publié pour la
communauté Ernageoise
avec l'aide de l'ASBL
Ernage Animation.



N° 242 du 04 OCTOBRE 1997 - 25^E ANNÉE

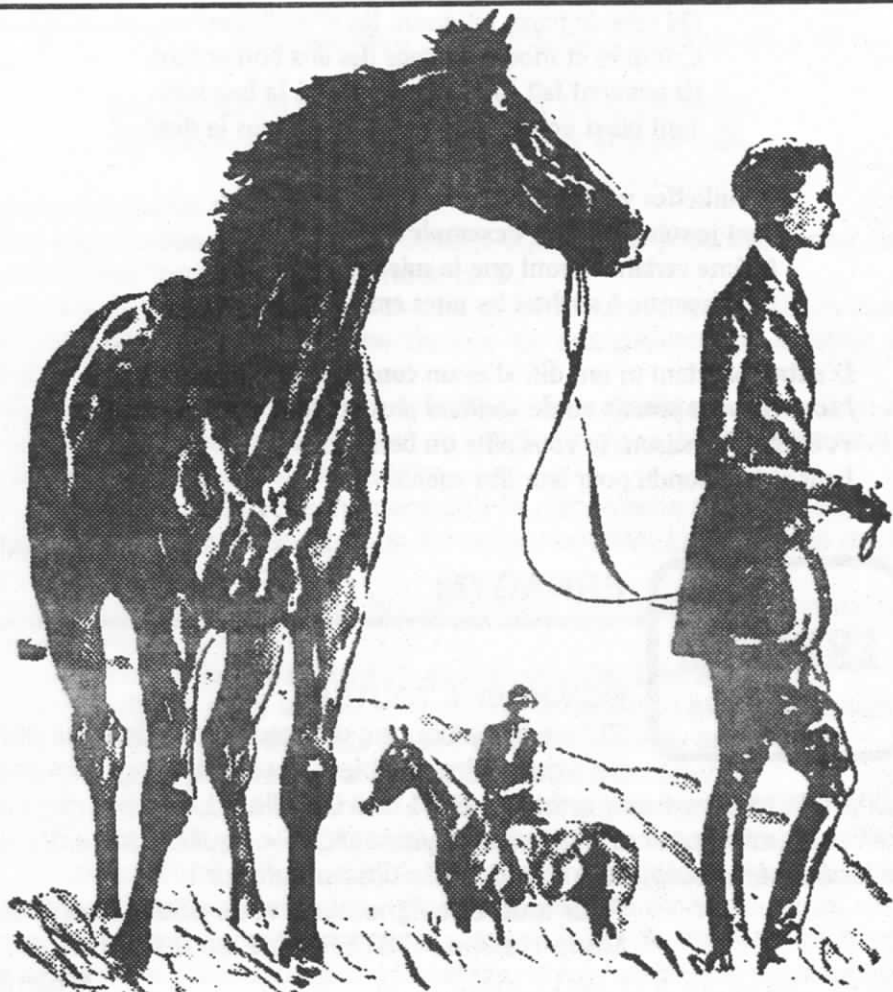
Editeur responsable : José JACOBS diève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Elisabeth LACROIX,
Georgette & Robert NOEL, Marie Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





ÇA TIRE...pour un râleur.

A Ernage, autrefois, et dans d'autres villages,
Presque chaque famille avait son sobriquet.
Ce temps-là a vécu, la sagesse, avec l'âge,
Des esprits malveillants a éteint le briquet.

De ces surnoms moqueurs vous dire l'origine,
Peu importe! ... Maman était une «noir cul».
Ne pensez surtout pas que cela me chagrine,
J'ai bien d'autres soucis, puis ... avec le recul!

Du côté de papa, on disait: les «Pouillette».
Critiques et moqueurs sous des airs bon enfant,
Ils auraient fait tourner le monde à la baguette.
Tant pis si vous deviez leur tomber sous la dent.

«Pouillette» voilà bien ce qui le mieux me colle,
Tant je suis, paraît-il, l'exemple du râleur.
Même certains diront que je suis de l'école
Qui façonne à souhait les pires emmerdeurs.

D'autres pourtant m'ont dit: «t'es un con, t'exagères,
Nous n'avons jamais vu de vieillard plus gentil».
«Venez à la maison, je vous offre un bon verre»
Leur ai-je répondu pour leur dire merci.

Franz LABARRE

ERNAGYM

BONJOUR A TOUTES !

Si l'envie de bouger, de vous étirer, de vous détendre,
de vous faire du bien vous démange, venez nous
rejoindre le mercredi soir entre 20 et 21 h. à la salle « La Concorde » à partir
du 24 septembre pour une heure de gymnastique « équilibrante » donnée par
une kinésithérapeute. Et le tout dans la bonne humeur !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Marie-Hélène FOSTER-JOIE au 081/61.58.46.

A bientôt !



LIBER MEMORIALIS {Suite 11}

Revenant à la relation, par l'abbé WAUTHY, des événements qui marquèrent la fin de l'occupation allemande, j'ai pensé pouvoir ajouter quelques précisions notamment en ce qui concerne les circonstances qui

ont entouré la libération d'Ernage et ce dans la mesure où, en ce qui concerne la journée du 5 septembre 1944, le récit de l'abbé étant assez confus, il m'est difficile de le coordonner avec mes propres souvenirs que voici :

Ce jour-là, vers midi, papa rentrait à la maison, revenant de Perbais où il était allé voir le détachement de chars américains d'avant garde dont fait état l'abbé WAUTHY. Pour nous taquiner, Robert et moi, il sortit de sa poche quelques cigarettes reçues d'un tankiste du détachement. Ne sachant d'où il tenait l'information de l'arrivée des Américains à Perbais, je lui en voulus de ne nous avoir pas prévenus, mon frère et moi. En fait, ne nous trouvant pas dans les parages au moment où il apprit la nouvelle et, empressé de découvrir nos libérateurs, papa s'était dit : « Tant pis pour eux ; ils auront bien l'occasion de les voir ». Robert et moi avalâmes rapidement quelques bouchées du dîner que maman avait préparé et, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, nous rejoignîmes, à bout de souffle, Perbais où quelques jeunes Ernageois nous avaient précédés. En fait de char américain, il n'y avait plus là qu'une spectaculaire auto blindée découverte qui stationnait, attendant je ne sais quoi. Je me souviens avoir été fort impressionné par les six roues à pneus de caoutchouc plein ; quatre ou cinq soldats en armes mais complètement détendus y discutaient allègrement, tandis qu'un soldat allemand blessé au bras était assis à même le plancher. Lorsque l'auto blindée s'ébranla, nous fûmes nombreux à l'accompagner. Elle roulait au pas d'homme manifestement pour nous permettre de la suivre, tant notre enthousiasme était chaleureux vis-à-vis de ces Américains.. A un moment donné, l'un d'entre-eux présenta gentiment une cigarette à l'Allemand blessé, mais celui-ci la refusa. Il était plus de 17 heures lorsque nous quittâmes le convoi qui arrivait à Marbais. Robert et moi décidâmes de rentrer à la maison ; nous n'étions d'ailleurs pas les seuls. Nous voyant enfourcher nos vélos, les Américains nous faisaient de grands signes de la main. « Au revoir ». Ni les uns, ni les autres ne nous doutions alors que cet au revoir était, en fait, un adieu sans espoir de retour. Lorsqu'ils étaient arrivés à Perbais dans le courant de la matinée, les Américains y avaient été accueillis par des membres de la « Résistance » dont Albert DROUART de Sauvenière, Georges Balza et Joseph Defrenne d'Ernage qui les avaient notamment renseignés sur certains mouvements de repli allemands. A l'exception de l'automitrailleuse restée en arrière avec les prisonniers allemands et que nous accompagnâmes l'après-midi, les autres blindés américains, guidés par nos résistants, prirent la direction de la nationale 4 où ils s'engagèrent vers Wavre.. Arrivés à hauteur du « Bois de Lauselle » un peu avant le lieu dit « Les Hayettes », ils stoppèrent et, descendant sans doute d'un blindé améri-

cain, Albert DROUART et Georges BALZA dévalèrent le talus indiquant aux autres le bois où ils savaient un groupe allemand retranché. Mais, à peine avaient-ils fait quelques pas que ces Allemands ouvraient le feu, tuant Albert DROUART et blessant mortellement Georges BALZA. Un monument érigé à l'endroit où ils tombèrent rappelle le sacrifice des deux «résistants».

(à suivre)

Franz LABARRE.



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES.

Dimanche 5 octobre à 10h45

✠ Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL ✠ Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX ✠ Pour les époux DANVOIE-BOSMAN et leur fille

Dimanche 12 octobre à 10h45

✠ Bernard LARDINOIS ✠ François RAYMAKERS ✠ Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE ✠ Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Dimanche 19 octobre à 10h45

✠ Charles HOCK ✠ Andrée ROBERT ✠ Joséphine DAUSSOGNE-Pierre JACOBS et les défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT

Dimanche 26 octobre à 10h45

✠ Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE ✠ Défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET ✠ Défunts des familles VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE

Samedi 1er novembre

✠ 10h45 : Fête de tous les Saints ✠ 15h00 : Office de prière, recommandation des défunts, suivi de la bénédiction des tombes

Dimanche 2 novembre à 10h45

✠ Paul LEROY ✠ Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE ✠ Défunts des familles DEHOUX-DELVAUX-GUILLAUME-GOES-HOLSBECKS

Dimanche 9 novembre à 10h45

✠ Bernard LARDINOIS ✠ Georgina MERCIER ✠ Pour les âmes du Purgatoire N.B. Toute modification sera annoncée au cours de l'office du dimanche précédent.

* * *

Bonne nouvelle pour les familles : il y a une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

* * *

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65.

Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur de Doyen de Gembloux : tél. 61.32.61. Pour l'église, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique - tél. 61.01.27 qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En octobre : les mardis 7 et 21 de 16 à 19 h.

En novembre : les mardis 4 et 18 de 16 à 19 h.

SAUVEGARDER LES DROITS DES JEUNES, ETUDIANTS OU DEMANDEURS D'EMPLOI.

1. S'inscrire dans une mutualité

Pendant ses études et jusqu'à un certain âge, on se préoccupe peu de la mutualité et des formalités qu'elle nécessite.

Le jeune est «bénéficiaire» des services et remboursements de la mutualité en tant que «personne à charge» de l'un de ses parents qui «cotise à la sécurité sociale» et est lui «titulaire».

Ses dépenses médicales suite à une visite chez le dentiste ou chez le médecin, à une hospitalisation ou à l'achat de médicaments... sont remboursables comme le sont toutes celles du titulaire.

Et puis, un beau jour, arrive le moment où il faut soi-même s'inscrire dans une mutuelle, devenir «titulaire» et donc soi-même cotiser. La mutualité devient quelque chose de plus concret...

Voici les trois situations les plus fréquentes qui nécessitent votre inscription comme titulaire :

>- Vous interrompez vos études et trouvez du travail

Dès le lendemain de votre entrée en fonction, vous devez avertir la mutualité. Elle vous remettra les documents à faire remplir par votre employeur.

>- Vous interrompez vos études et cherchez du travail

Vous vous inscrivez comme demandeur d'emploi auprès de l'ORBEM (si vous habitez Bruxelles) ou du FOREM (si vous habitez en Wallonie). A l'issue d'une période d'attente d'une durée de 6 à 12 mois selon l'âge, vous avez droit à une «allocation d'attente». Durant la période d'attente, vous restez «personne à charge» de vos parents... à condition de transmettre à votre caisse de paiement des allocations familiales le formulaire que vous recevrez

du FOREM (ou de l'ORBEM), lors de votre inscription. Au plus tard à la fin de votre période, vous devez avertir votre mutualité et vous inscrire comme «titulaire».

>- Vous avez 25 ans et continuez vos études

A partir de 25 ans, même si on est toujours étudiant, on doit s'inscrire comme «titulaire». Bien entendu, vos cotisations seront adaptées à votre situation. La mutualité recherchera avec vous la solution la mieux adaptée à votre cas précis.

Conseils

- Si vous êtes toujours étudiant à 25 ans, n'attendez pas que la mutualité vous fasse signe : c'est à vous de lui signaler votre situation. Le risque, c'est de se dire «j'ai bien le temps» : si vous réagissez trop tard, vous risquez de devoir effectuer un stage durant lequel vous ne serez pas remboursé des soins de santé !
- Les échéances indiquées sont des échéances «extrêmes». Mieux vaut prévenir la Mutualité dès la fin de vos études ou 6 mois avant vos 25 ans. On n'est jamais trop prudent.

2. S'inscrire comme demandeur d'emploi

C'est la première chose à faire : votre date d'inscription constitue le début d'un stage d'attente à l'issue duquel, si vous n'avez pas trouvé de boulot, vous recevrez des «allocations d'attente».

Quand s'inscrire ?

>- Si vous arrêtez vos études en cours d'année, vous devez vous inscrire dès le lendemain.

Comment s'inscrire ?

Il faut vous rendre à l'ORBEM (pour les jeunes habitant la Région Bruxelloise) ou au FOREM (pour les jeunes habitant en Région Wallonne) avec :

>- votre carte d'identité

>- un document émanant de votre dernier établissement scolaire.

Suivant votre situation ... :

- soit une copie du diplôme ou certificat de fins d'études
- soit une attestation de fréquentation scolaire en cas d'abandon
- soit une attestation de dépôt de mémoire.

Conseils

- Lors de votre inscription comme demandeur d'emploi, veillez également à

ce que l'on vous remette une attestation que vous pourrez transmettre à votre caisse d'allocations familiales... et ainsi continuer à les recevoir jusqu'à la fin du stage ou jusqu'au moment où vous aurez trouvé du boulot.

Eugène DEHOUX